

Allocution de M. Guido Fischer

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1957)**

Heft 10

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-625147>

Nutzungsbedingungen

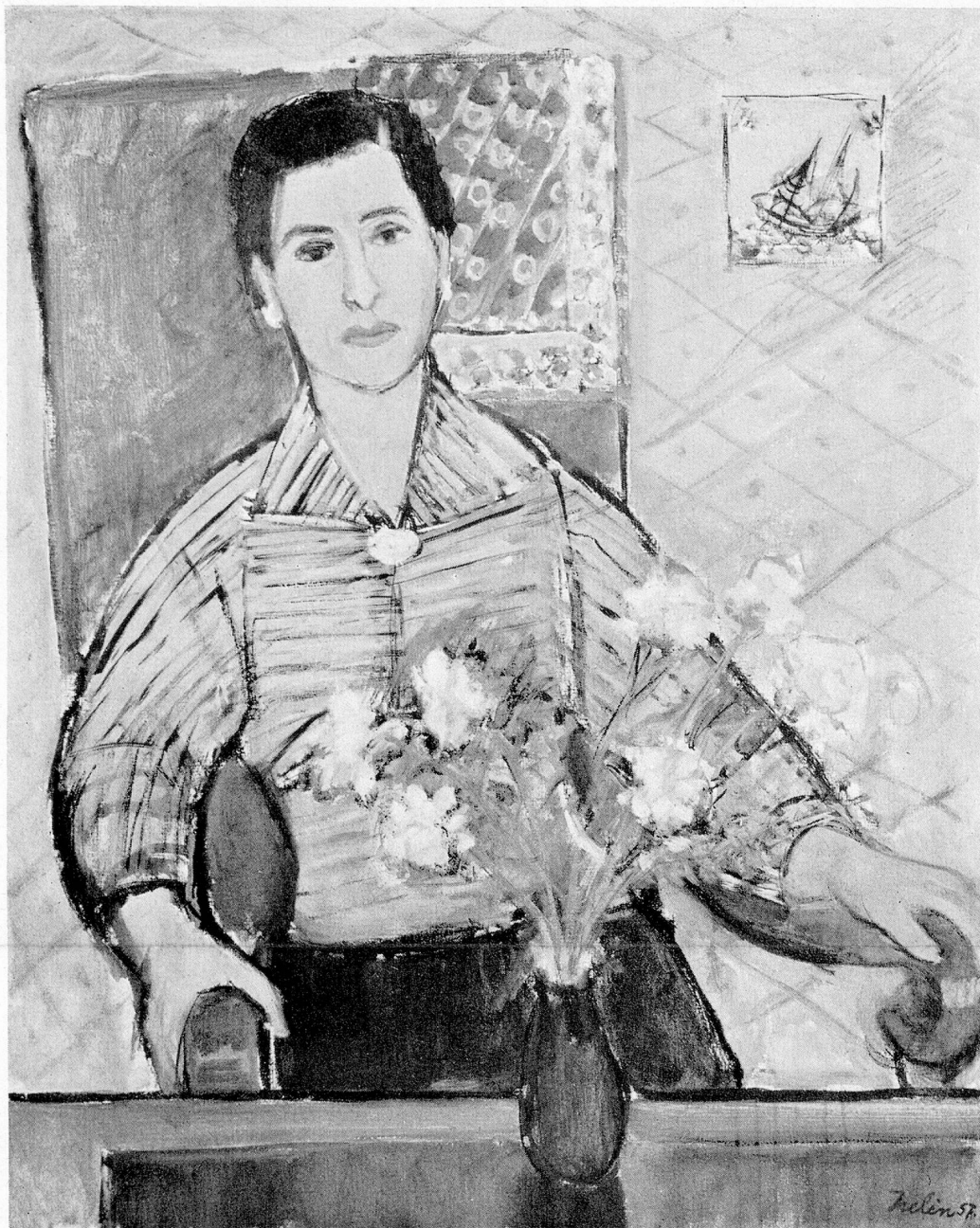
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Christophe Iselin: Jeune femme grecque

ALLOCUTION DE M. GUIDO FISCHER

Mesdames, Messieurs,

Quelle est la meilleure manière de marquer la XXVe exposition de notre société?

On aurait pu monter une grande exposition rétrospective, démontrant que, par le passé comme de nos jours, les noms qui comptent dans la création des arts plastiques de notre pays ont toujours fait partie de notre société. – Un discours solennel aurait pu faire revivre les étapes essentielles de la vie de notre association d'artistes, qui deviendra centenaire dans peu d'années.

Mais nous ne nous sentons point d'âge à regarder en arrière et à nous endormir sur le passé. Nous pensons, pleins de reconnaissance, à Frank Buchser, le fondateur de notre société et le premier peut-être qui avait compris la

nécessité pour les artistes de défendre eux-mêmes le libre développement des arts contre les doctrines des théoriciens. Nous pensons à Ferdinand Hodler, président de notre société et membre de bien des jurys, à tous ceux qui ont augmenté le prestige des beaux-arts et de notre société, qui ont contribué à sa réputation, lui permettant de parler au nom des artistes suisses, des aînés comme des jeunes et sans distinction de tendances. Mais nos prédécesseurs nous en voudraient si nous nous attardions sur le passé.

Permettez-moi donc plutôt de vous entretenir pendant quelques instants de nos préoccupations d'aujourd'hui et de demain:

Une société d'artistes, individualistes à outrance pour la plupart, d'êtres qui doivent lutter pour une indépendance totale s'ils aspirent à réaliser une œuvre personnelle

et durable, semble à première vue une contradiction et une impossibilité. Je vous avoue que je m'étonne parfois moi-même de la viabilité de notre société.

Vous connaissez tous la cadence rapide, fiévreuse, qui fait alterner les tendances actuelles. La difficulté n'est pas petite d'intéresser et d'attacher les jeunes espoirs, sans ouvrir en même temps les bras tout grands aux bégaiements à la mode. Un mouvement qui unit des peintres ou des sculpteurs de même tendance et de même âge est plein de forces attractives – mais dans ce qu'il défend réside aussi le germe de sa courte vie.

C'est sans doute parce que notre société s'interdit de juger par tendances, mais uniquement par la qualité des œuvres, qu'elle a pu survivre malgré la diversité des aspects de l'art plastique; c'est parce qu'elle a toujours su éviter l'esprit sectaire qu'elle arrive toujours à attirer la jeunesse. Je regrette que le règlement défende à ceux des jeunes qui ont été acceptés par le jury de cette exposition de présenter leurs œuvres avec celles de nos membres.

Et puisque nous en sommes aux problèmes, permettez-moi encore quelques paroles sur celui des jurys. Ce thème difficile préoccupe les artistes depuis toujours. Ils ont discuté au début de ce siècle comme aujourd'hui les questions de l'œuvre de droit, de plusieurs jurys régionaux et de jurys spécialisés dans les différentes tendances artistiques. Personne n'est infaillible. Tout jugement sur une œuvre d'art, aussi sérieux soit-il, risque d'entraîner des erreurs et des injustices. Mais le remède n'est pas encore trouvé qui pourrait nous dispenser de faire appel à des jurys. De la part de leurs collègues, les peintres et sculpteurs acceptent d'ailleurs généralement avec grande discipline un jugement sévère, qu'ils ne supporteraient pas sans broncher de n'importe qui d'autre.

Si malgré toutes ces questions, faites pour séparer et désunir les artistes, ils restent fidèles à la société et envoient

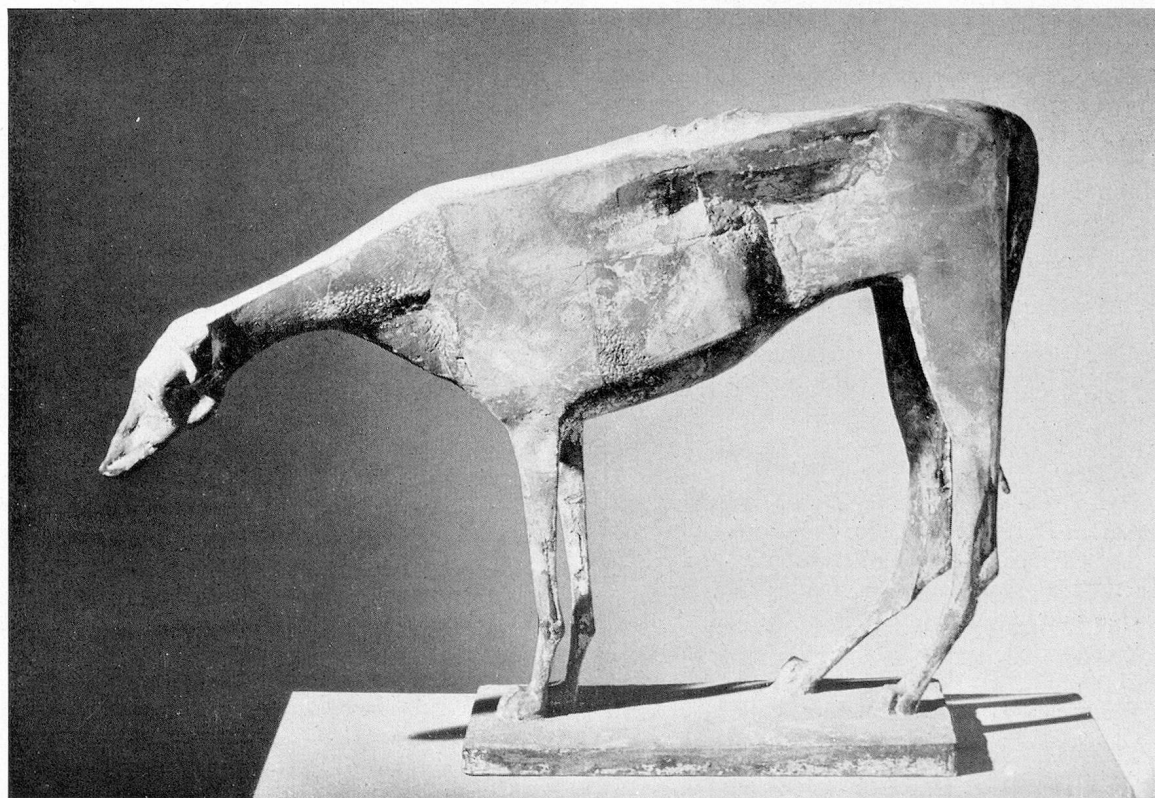
régulièrement leurs œuvres à nos expositions – bien entendu s'ils en ont de nouvelles, s'ils ne sont pas aux prises avec une œuvre monumentale, ce qui est bien plus fréquent aujourd'hui qu'autrefois –, c'est parce qu'ils se sentent unis par les mêmes aspirations, les mêmes peines et aussi les mêmes joies. Et c'est encore parce que les artistes arrivés, qui n'ont plus besoin de notre société, se sentent obligés d'entourer les jeunes.

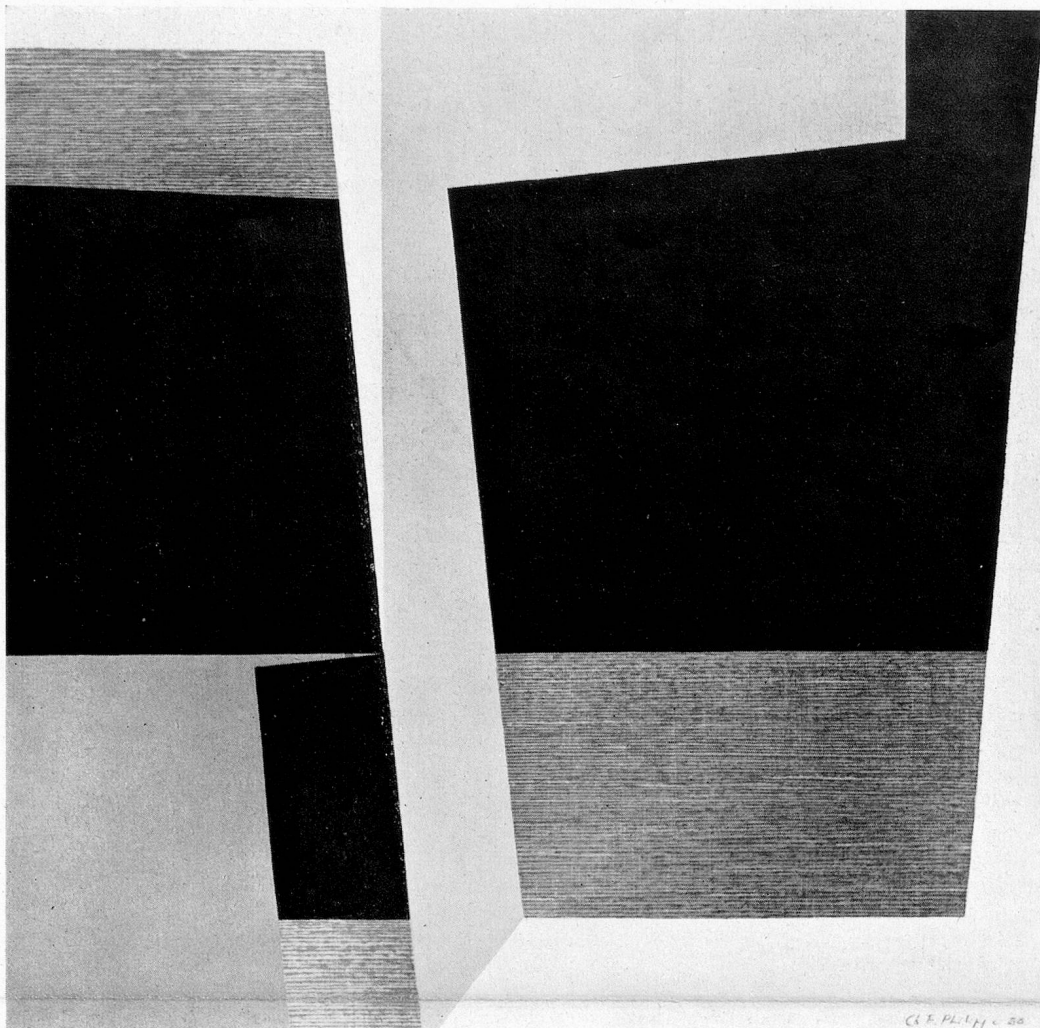
Si je vous ai entretenus, Mesdames et Messieurs, des questions préoccupant nos sociétaires, c'est parce que ce vernissage peut être considéré comme une première. Il fallait vous présenter la vedette! En effet, depuis 1911, aucune des expositions des PSAS ne fut organisée en Suisse romande. Toutes eurent lieu à Zurich, à Bâle ou à Berne. Le Comité central a tenu à rompre avec cette mauvaise tradition. La qualité de l'apport de la Suisse romande dans le domaine des arts plastiques fut toujours de grande importance, je dirais même plus grande, par rapport au nombre de ses habitants. Il nous aurait paru injuste et ingrat de persister à tenir votre région à l'écart de nos manifestations. Mais toute notre bonne volonté n'aurait servi à rien, si l'Etat de Vaud n'avait pas mis les belles salles de son musée à notre disposition.

Nous saluons M. Pierre Oguey, président du Conseil d'Etat et chef du Département de l'instruction publique et des cultes, dont dépendent les beaux-arts. Nous tenons à le remercier vivement. C'est grâce à son assentiment, à son appui, que nos toiles et nos sculptures sont exposées dans la belle lumière du Palais de Rumine.

Nous sommes heureux de voir parmi nous plusieurs membres de la Commission fédérale des Beaux-Arts et de pouvoir saluer M. Vodoz, du Département fédéral de l'intérieur. Ses conseils et ses recommandations sont toujours précieux pour nous. Nous remercions aussi très sincèrement les membres de la Commission cantonale des Beaux-

Franz Fischer: Chien mourant





Charles François Philippe:
Composition, fond rose

Arts, qui ont soutenu nos démarches. Enfin je m'excuse de ne pas avoir salué plus tôt – mais cela prouve que nous ne cultivons pas une stratégie utilitaire ... – Messieurs les journalistes.

Mais notre gratitude s'adresse surtout à M. Manganel. C'est tout d'abord par son entremise et ses recommandations auprès des autorités que cette exposition a pu se réaliser. Son amabilité et sa compréhension dans tous les entretiens nécessaires ont énormément facilité la prépara-

tion et l'exécution de notre tâche, et j'ai eu l'occasion et le plaisir de voir avec quelle compétence il sait présenter des œuvres aussi diverses et aussi difficiles à placer. Je n'ai qu'un désir: c'est que notre travail l'ait autant satisfait que nous le sommes du sien.

Et maintenant je n'ai plus qu'à formuler un vœu: c'est que les visiteurs de l'exposition trouvent du plaisir à regarder nos œuvres, qu'elles puissent leurs procurer, dans certains cas, une joie, une émotion.

BERICHTE ÜBER DIE TÄTIGKEIT DER JUROREN RAPPORTS DES JURYS

Les deux jurys issus du scrutin auquel prirent part les collègues ayant envoyé des œuvres étaient composés comme suit:

Peinture:

Karl Egender, architecte, Zurich, président;
Adrien Holy, Genève, vice-président;
Chs. Clément, Lausanne; Hans Erik Fischer, Dottikon (AG); M. von Mühlénen, Berne; Otto Staiger, Bâle;
Ugo Zaccheo, Locarno.

Sculpture:

Lorenz Balmer, Bâle, président; Louis Conne, Zurich;
J. Barman, Lausanne (suppléant de Léon Perrin, La Chaux-de-Fonds, absent à l'étranger); Giov. Genucchi, Castro (TI); Marcel Taverney, Paris, en qualité d'architecte.

Die durch die Wahl der Einsender von Werken bestellten beiden Jurien bestanden aus:

Malerei:

Karl Egender, Architekt, Zürich, Präsident;
Adrien Holy, Genf, Vize-Präsident;
Chs. Clément, Lausanne; Hans Erik Fischer, Dottikon (AG); M. von Mühlénen, Bern; Otto Staiger, Basel;
Ugo Zaccheo, Locarno.

Plastik:

Lorenz Balmer, Basel, Präsident; Louis Conne, Zürich;
J. Barman, Lausanne (als Ersatzmann für den landesabwesenden Léon Perrin, La Chaux-de-Fonds); Giov. Genucchi, Castro (TI); Marcel Taverney, Paris, als Architekt.